



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission "Crédit de CHF 120'000.00 pour la réfection des façades du battoir de Palézieux"

Concernant le préavis municipal no 02/2018

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le préavis 02/2018, composée de Mme Richard Hélène, MM. Caruzzo James, Ramseyer Eric, Raynaud Pierre-André et Maillefer Pierre-André Président rapporteur, s'est réunie le 20 février 2018, à 20h00, dans les locaux de l'Administration communale à Palézieux-Village, en présence de M. Thierry Menétrey, Municipal délégué.

Monsieur Menétrey a apporté toutes les réponses aux questions des membres de la Commission et nous l'en remercions.

Après discussion, la Commission juge ces travaux nécessaires et qu'ils sont justifiés par rapport à l'utilisation des lieux. D'autre part, la situation en zone agricole du bâtiment ne permet pas de modification des façades, par exemple ajout de fenêtres.

La Commission souhaite que les trois points suivants soient pris en considération lors des travaux:

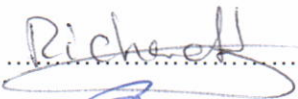
- 1) Lors du montage d'une cantine (Abbaye ou Rock au Battoir) la porte et la paroi côté Broye sont démontées, il serait judicieux de le conserver lors des travaux de façade.
- 2) Il serait nécessaire de prendre contact avec l'USL pour déterminer si les prises électriques sont bien placées et en nombre suffisant, afin de profiter de la présence de l'entreprise électrique lors du remplacement de l'éclairage.
- 3) Le tableau électrique est-il toujours aux normes OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) ?



Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 02/2018 tel que présenté.

Pour la Commission:

Madame Richard Hélène


.....

Messieurs Caruzzo James


.....


Ramseyer Eric


.....

Raynaud Pierre-André


.....

Maillefer Pierre-André
Président rapporteur


.....

Oron, le 26 février 2018

